

Paris, le 26 septembre 2023



Madame Gaëlle Martinez  
Union syndicale Solidaires  
Déléguée générale fonction publique  
31 rue de la Grange aux belles  
75010 PARIS

à  
Monsieur Stanislas Guérini  
Ministre de la Transformation  
et de la Fonction publiques  
101 rue de Grenelle  
75007 — PARIS

**OBJET** : préavis de grève pour la journée du 13 octobre 2023

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève pour la journée du vendredi 13 octobre 2023, débutant le 12 octobre à 19h et finissant le 14 octobre à 9h.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel-les et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

En l'absence de mesure générale indiciaire prise durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron couplée à une inflation qui continue d'accélérer et qui touche de manière très importante les produits de base, les rémunérations des agent-es publics sont toujours en souffrance.

Les primes parcellaires et injustes distribuées lors du premier quinquennat ne répondent en aucun cas à l'enjeu dans la fonction publique.

Les maigres annonces faites lors de la réunion salariale du 12 juin ne sont en aucun cas suffisantes pour répondre à l'urgence que vivent les agent-es publics.

La revalorisation de 1,5 % du point d'indice est bien en deçà de l'inflation et ne couvre aucunement les pertes de rémunération des agent-es publics sur ces dernières années et se situe en deçà même de l'inflation sur un an qui s'établit à plus de 5,1%.

Les annonces laissant entrevoir une part encore plus grande laissée à la rémunération au mérite vont à l'encontre même des missions de service public et seront autant d'attaques contre les agent-es publics qui seront de fait une nouvelle fois face à l'arbitraire, le manque de transparence et les inégalités.

Nous réclamons une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires seule à même de reconnaître l'implication indéfectible des fonctionnaires et leur niveau de qualification. A cet égard, l'accord égalité F/H de novembre 2018 doit faire l'objet d'une mise en œuvre concrète dans sa dimension salariale : à travail égal, salaire égal. Les mesures indemnitaires discriminatoires constituent dans les services un outil de division entre agent-es puisque distribuées de manière opaque et parcellaire.

Ce préavis permet à tous·tes les agents·es de la fonction publique d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications lors de la journée de grève et mobilisations du 13 octobre et de faire valoir leurs droits.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique

Gaëlle Martinez